

## ANALYSE DES CONTACTS DECLARES DE PERSONNES AVEC DES APPÂTS VACCINAUX DISTRIBUES PAR HELICOPTERE, DANS LE CADRE DE LA VACCINATION ORALE DES RENARDS CONTRE LA RAGE CONDUITE EN FRANCE (Etude de 1992 à 1995)

Bruyère V.<sup>1</sup>, Masson E.<sup>2</sup>, Lemarchand F.<sup>1</sup>, Aubert M.<sup>1</sup>

*From 1992 to 1996 8.4 million vaccine baits were dropped from an helicopter over the North East of France for vaccinating foxes against rabies. The total area vaccinated since 1992 has progressively diminished in line with the decrease of rabies incidence. 2 types of vaccines have been used, a double avirulent mutant of the attenuated vaccine strain SAD Bern (SAG2) and a Vaccinia virus recombinant coding for the rabies glycoprotein gene « V-RG ». 96 persons claimed to have come across the baits. The number of declared contact with a vaccine bait is 1.4 in a million in the Spring campaigns versus only 0.4 in Autumn campaigns. In 67% of these cases the baits were discovered within 3 days after dropping. In 44% of cases the baits were discovered by a dog, and child declared contact is 13,5% of cases. 70% of declared contact occur with the SAG2 vaccine baits which require a medical advice.*

Depuis 1992 les contacts de personnes avec les appâts vaccinaux largués par hélicoptère lors de la vaccination orale des renards font l'objet d'un recensement. Ce travail s'insère dans le cadre du suivi de l'impact de la vaccination orale des renards et repose sur un réseau de surveillance composé des centres de traitement antirabique et des directions départementales des services vétérinaires des départements vaccinés.

Malgré les campagnes d'information importantes réalisées avant le début de chaque vaccination, sous forme de circulaires officielles, d'articles dans la presse écrite et d'émissions télévisées, 96 personnes ont déclaré avoir été en contact avec un appât vaccin. Ainsi, à l'issue des campagnes de 1992 et 1993, 62 personnes ont découvert 63 appâts vaccinaux, ce qui a entraîné 70 déclarations de contact (Masson et al. 1994). Durant les 3 années suivantes, 23 personnes ont découvert 24 appâts vaccinaux à l'origine de 26 contacts déclarés. En 5 ans, le nombre des déclarations a fortement diminué. On constate également que le nombre de déclarations impliquant des appâts vaccinaux de type SAG2 est supérieur au nombre de déclarations de contact avec des appâts de type VRG. Cette différence n'est pas proportionnelle aux surfaces traitées ni au nombre d'appâts largués. De même, on observe un nombre plus important de déclarations pour les campagnes de vaccination de printemps comparées à celles d'automne. La personne en contact avec l'appât est un enfant de moins de 10 ans dans 13,5% des cas. Enfin dans 44% des déclarations, c'est un chien qui est à l'origine de la découverte de l'appât, le propriétaire entre en contact avec l'appât en essayant de l'ôter de la gueule de l'animal. On définit ainsi un rôle actif du chien dans le contact.

La diminution du nombre des déclarations de contact avec un appât vaccin est sans doute directement liée à la diminution des surfaces traitées et du nombre d'appâts largués. De plus, les habitants des zones de vaccination, mieux informés du fait des campagnes répétées, deviennent également plus vigilants. Cependant, on ne peut écarter l'hypothèse d'une augmentation de la "sous déclaration" des contacts. L'information semble avoir correctement diffusé en relativisant dans l'esprit des gens les contacts avec les appâts de type VRG qui ne présentent aucun risque de rage par rapport aux contacts avec le vaccin de type SAG(1 ou 2) qui requière un traitement antirabique. Rapportée à la population totale des départements concernés, la probabilité pour une personne d'avoir un contact avec un appât vaccin est très faible et diminue au cours des jours qui suivent le largage puisque 60% des appâts sont consommés par les renards ou d'autres espèces en moins de 7 jours.

La difficulté d'apprécier le phénomène de "sous déclaration" est la principale limite de cette étude. Néanmoins elle permet de vérifier que le réseau de surveillance et d'information mis en place dans les départements vaccinés fonctionne. Elle fournit par ailleurs un indicateur du comportement des personnes face à la vaccination orale par hélicoptère. Les personnes ayant découvert ou manipulé un appât vaccin bénéficient, via ce réseau, de conseils et sont orientées vers les centres de traitement antirabique où un médecin peut alors juger de la conduite à tenir.

### BIBLIOGRAPHIE

- Masson E., Rollin P., Aubert M. 1993. Les conséquences du ramassage par des personnes d'appâts vaccinaux antirabiques destinés aux renards et distribués par hélicoptère en France. Ann. Méd. Vét., 137, 275-281.  
Masson E., Aubert M., Rotivel Y. 1994. Impact des campagnes de vaccination des renards contre la rage en France sur le ramassage des appâts vaccins et la contamination des personnes. Compte-rendu de la deuxième réunion des centres antirabiques. Marnes-la-Coquette. 25 mars 1994, 33-53.

<sup>1</sup> CNEVA Nancy jusqu'en juillet 1995

<sup>2</sup> CNEVA Nancy, Domaine de Pixérécourt, B.P-9, 54220 Malzéville